



CENT QUATRE-VINGT-QUATRIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le samedi 22 juin 2019
Salle Angèle Brunelle

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

en personne : D. Coughlin, R. Deschatelets, C. Gleeson, M. Langevin, A. Lauzon, M. Lovenuk, M. Lorek, F. Marcotte Roy, S. Payeur, D. Pelletier, J.P. Pelletier

par audioconférence : E. Grunerud

Élève conseillère : C. Coats

Administration : L. Allaire, J. Hausner, R. Lepage, M. Major-Levesque, C. van Rassel, G. Beauce

Invités : E. Brochu, présidente de l'unité 62 de l'AEFO
M. Power, associé de la firme Juristes Power
T. Rail, future présidente de l'unité 62 de l'AEFO
A. Mauro, leader du bien-être et de l'éducation autochtone
M. Trottier, élève conseillère 2019-2020

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 9h et invite la directrice de l'éducation, Lucie Allaire, à réciter la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 184-01 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 184^e réunion régulière, tenue le 22 juin 2019, tel que modifié : ajout des items 7.1.4 Représentation à l'AFO, 12-3.2 Transport scolaire et 12-3.3 Services financiers.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Cent quatre-vingt-troisième réunion régulière du 10 mai 2019

Résolution n° 184-02 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 183^e réunion régulière tenue le 10 mai 2019, tel que présenté.

Adoptée

4.2 Rapport d'information – vote électronique du 17 mai 2019

Résolution n° 184-03 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le rapport d'information résultant du deuxième vote électronique tenue le 17 mai 2019.

Adoptée

4.3 Rapport d'information – vote électronique du 23 mai 2019

Résolution n° 184-04 proposée par Conseiller J.-P. Pelletier, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le rapport d'information résultant du troisième vote électronique tenue le 23 mai 2019.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidente

7.1.1 CA de l'AFOCSC

Conseillère Gleeson a participé par audioconférence à la rencontre du CA de l'AFOCSC qui a eu lieu la semaine dernière. Elle mentionne quelques éléments notables :

- Un nouveau comité aviseur sera créé afin de jouer un rôle phare pour l'éducation francophone, ce qui permettra à l'AFOCSC d'avoir l'oreille du ministre de l'Éducation. Les membres du comité seront déterminés par le Ministre.
- Le bail se termine bientôt pour les bureaux de l'AFOCSC. Ils réfléchissent à d'autres options afin de faire des économies.
- Planification d'une journée de visibilité avec Stewart Kiff
- Frustrations vis-à-vis de la visibilité MPAC/désignation comme francophone catholique.
- Évaluation du congrès à Cornwall, en général très positif. À partir de l'an prochain, le congrès de l'AFOCSC aura toujours lieu à Toronto. La table de l'AFOCSC s'est entendue que chaque année un conseil différent sera mis en valeur.
- Appel d'offre pour une firme de chasseur de tête pour trouver la meilleure personne pour remplacer la direction générale par intérim. Tous les membres du CA de l'AFOCSC font partie du comité d'embauche.
- Mme Johanne Lacombe, nouvelle présidente de l'AFOCSC, a envoyé un message disant que le nouveau ministre de l'Éducation a communiqué avec elle disant qu'il est un produit des écoles catholiques, qu'il soutient les quatre systèmes d'éducation et qu'il a demandé à la rencontrer.
- Les conseillers reçoivent maintenant l'invitation de s'inscrire eux-mêmes au congrès de l'AFOCSC. À noter que le Conseil ne change pas sa pratique et c'est la table qui détermine qui participe.

7.1.2 FNCSE

Le 29^e congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) aura lieu à Winnipeg du 24 au 26 octobre 2019. Conseillère Payeur et Conseillère Coughlin représenteront le Conseil lors de cet événement.

Résolution n°184-05 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales délègue Conseillère Coughlin et Conseillère Payeur au 29^e congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones qui aura lieu à Winnipeg du 24 au 26 octobre 2019.

Adoptée

7.1.3 Suivi des formations / congrès

Plusieurs conseillers scolaires, accompagnés de Mme Allaire, ont participé au 21^e congrès de l'AFOCSC qui a eu lieu du 23 au 25 mai à Cornwall.

Conseillère Grunerud quitte la réunion à 9h34.

7.1.4 Congrès de l'AFO

Le prochain congrès de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) aura lieu à Sudbury du 25 au 27 octobre 2019. Conseiller Lauzon représentera le Conseil

Résolution n°184-06 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseiller Deschatelets

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales délègue Conseiller Lauzon au congrès annuel de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario qui aura lieu à Sudbury du 25 au 27 octobre 2019.

Adoptée

Conseillère Grunerud retourne dans la salle à 9h38.

7.2 **Rapports de l'élève conseillère**

7.2.1 Rapport d'activités

Mme Celtie Coats, élève conseillère, présente le rapport des activités qui ont eu lieu en mai et juin. La journée *Plaisir au Soleil* consistait en des activités à l'extérieur pour tous les élèves et le personnel et fut un énorme succès.

La présidente mentionne que c'est la dernière réunion pour Mme Coats, qui poursuivra ses études post-secondaires en septembre. Mme Coats remercie la table de l'avoir chaleureusement accueillie cette année.

7.2.2 RECFO

Néant.

7.3 **Rapports de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière**

7.3.1 Rapport des effectifs

Mme Jolanta Hausner, directrice exécutive du Service des finances, présente le rapport des effectifs scolaires au 30 mai 2019.

7.3.2 Sorties éducatives

Mme Allaire présente le rapport des sorties éducatives qui ont été approuvées depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3.3 Bien-être

Mme Alexandra Mauro, leader du bien-être et de l'éducation autochtone, présente le rapport du bien-être et compare les résultats du sondage de satisfaction sur le climat scolaire des trois dernières années.

7.3.4 Rapport de l'état des dépenses

Mme Hausner présente le rapport de l'état des dépenses au 30 avril 2019.

Résolution n° 184-07 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de l'état des dépenses au 30 avril 2019.

Adoptée

7.3.5 Bilan du budget des conseillers scolaires

Mme Hausner présente le bilan du budget des conseillers scolaires, un sommaire pour l'année 2018-2019. Ce sujet sera discuté en plus de détail au huis clos.

8. RAPPORTS DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)

Conseillère Payeur présente les rapports des réunions du CCED qui ont eu lieu le 13 mai et le 10 juin 2019.

Résolution n°184-08 proposée par Conseiller J.-P. Pelletier, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications apportées au Plan annuel pour l'éducation de l'enfance en difficulté pour l'année 2018-2019.

Adoptée

Résolution n°184-09 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les rapports du comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tels que présentés.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Mme Allaire mentionne que la dernière réunion du comité des politiques a été annulée. Trois politiques ont été révisées par l'administration avec aucun changement sauf quelques modifications linguistiques.

Résolution n°184-10 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications aux politiques « Gestion des dossiers et de l'information », et « Contrôles internes », telles que présentées.

Adoptée

Résolution n°184-11 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales maintienne la politique « Accès aux lieux scolaires », telle que présentée.

Adoptée

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de participation des parents (CPP)

Néant.

8.7 Comité directeur sur l'accessibilité

Néant.

8.8 Comité de démarchage politique

Néant.

8.9 Comité des finances

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

Néant.

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 CSDCAB : mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités – 06/19

10.2 Calendrier de formations – 06/19

10.3 Revue de presse

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 184-12 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Deschatelets

QUE Conseillère Gleeson assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidente

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 184-CP08 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 184-CP01 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales élabore un plan de démarchage politique tel que proposé à l'article 12-1.1.

Adoptée

Résolution n° 184-CP02 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation du comité d'admission afin d'inscrire

**Parker Williams en jardin à l'école catholique de l'Enfant-Jésus et
Emma Firth en 8^e année à l'école catholique de La Vérendrye**

à compter de septembre 2019, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 184-CP03 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de vérification interne, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 184-CP04 proposée par Conseillère Coughlin, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du Comité de vérification, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 184-CP05 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel n° RH 2018-19 : 15, tel que présenté.

Adoptée

Conseiller Deschatelets quitte la salle à 13h24.

Conseiller Deschatelets retourne dans la salle à 13h26

Résolution n° 184-CP06 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte les recommandations portant sur la dotation du personnel non-enseignant pour l'année scolaire 2019-2020, telles que présentées dans le rapport n°RH 2018-019 : 16.

Adoptée

Résolution n° 184-CP07 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte la recommandation portant sur l'ajout de 1,0 ETP à la dotation du personnel enseignant à l'ÉSC de La Vérendrye à compter de l'année scolaire 2019-2020 en lien avec la subvention « Apprentissage par l'expérience », telle que présentée dans le rapport verbal.

Adoptée

Résolution n° 184-13 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n° 184-14 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lorek

QUE la séance de la 184^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 22 juin 2019, soit levée à 13 h 32.

Adoptée



Sylvie Payeur
Présidente

/gb



Lucie Allaire
Directrice de l'éducation